



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



Document complémentaire au référentiel du Bac pro Aménagements paysagers

Novembre 2010

Sommaire

Ce document complémentaire du référentiel de diplôme est destiné aux équipes pédagogiques.

1. Présentation du Bac pro Aménagements paysagers	3
2. Présentation des fiches compétences - SPS	4
3. Les fiches compétences du Bac pro Aménagements paysagers	6

Ce document réunit les fiches compétences relatives aux emplois de niveau 4 des entreprises et collectivités du secteur paysager visés par le diplôme. Il est complémentaire au référentiel du diplôme de Bac pro. Il est indissociable de ce référentiel, qui est l'outil de référence des enseignants et doit être consulté dans sa globalité.

1. Présentation du Bac pro Aménagements paysagers

Le Bac pro Aménagements paysagers du ministère chargé de l'agriculture relève du champ professionnel « nature – jardin – paysage – forêt ». Il a été créé par arrêté du 10 juin 2010. Les autres bacs pro de ce champ professionnel sont le bac pro *Gestion des milieux naturels et de la faune* (arrêté du 10 juin 2010) et le bac pro *Forêt* (parution en 2011).

Ce diplôme national atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et classé au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le référentiel du diplôme comporte :

- un référentiel professionnel qui décrit les activités professionnelles de salariés de niveau IV du secteur paysager,
- un référentiel de certification qui présente les capacités générales et professionnelles requises pour l'obtention du diplôme et précise le règlement d'examen.

Ce document peut être téléchargé sur le site chlorofil.fr

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications/textes-et-references-specifiques/bac-professionnel/bac-pro-ap.html>

Les documents réglementaires y sont également disponibles (arrêté de création, grilles horaires).

Vous trouverez l'ensemble des références réglementaires relatives aux bacs pros en 3 ans à l'adresse <http://preavert.chlorofil.fr/bac-pro-3-ans/vade-mecum/textes-reglementaires.html>

2. Présentation des fiches compétences

Les référentiels de diplômes sont des documents réglementaires destinés à être consultés ou utilisés par différentes catégories d'usagers : les enseignants, les personnes chargées de la gestion du système, les professionnels du secteur, les apprenants, les parents d'élèves... C'est pourquoi ces documents ne présentent que les éléments indispensables à ces usagers.

D'autres informations, utiles au travail des équipes pédagogiques tant pour préparer la formation que l'évaluation ou encore pour organiser les phases d'alternance, sont réunies sous forme de fiches appelées « fiches compétences » dans ce document complémentaire. Ces informations proviennent de la phase d'ingénierie qui a permis d'élaborer le référentiel professionnel du diplôme.

Les fiches compétences sont issues de l'analyse du travail et s'appuient sur le repérage de situations professionnelles *significatives*, reconnues par les professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) comme particulièrement révélatrices de la compétence¹.

Les situations et les ressources² décrites dans ces fiches ne constituent pas une liste exhaustive et certaines sont actualisables. Ont été retenues celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations observées. Une fiche est élaborée pour chaque champ de compétences suffisamment homogène pour être distingué. La liste des situations significatives et les champs de compétences correspondants figurent dans le référentiel professionnel du diplôme. Elle est reproduite dans ce document (page suivante).

Les fiches sont toutes structurées sur le même modèle³. Elles précisent pour chaque champ de compétences :

- des éléments de contexte : finalité du travail, responsabilité et autonomie du salarié, environnement de travail, indicateurs de réussite.
- les ressources à mobiliser pour mettre en œuvre efficacement les activités : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les fiches permettent d'appréhender la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

Utilisation des fiches compétences pour la formation et l'évaluation

Les fiches compétences donnent des indications aux équipes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, en particulier pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent aussi être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

¹ Parmi les critères utilisés pour leur détermination peuvent être cités : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

² Le terme « ressources » est entendu au sens de tout ce sur quoi s'appuie le professionnel pour exercer avec compétence ses activités : les ressources peuvent être des connaissances (savoirs), des savoir-faire, des comportements... dont la combinatoire permet la compétence. N'ont été retenues dans les fiches compétences que les « ressources » qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience. C'est pourquoi n'y figure aucune mention d'aptitudes ou de qualités personnelles.

³ Les définitions des rubriques des fiches compétences sont téléchargeables sur la même page internet que le référentiel et le document complémentaire.

Situations professionnelles significatives

L'analyse des emplois et l'analyse du travail effectuées pour élaborer le référentiel professionnel ont permis d'identifier un certain nombre de situations professionnelles significatives de la compétence (SPS). Ces situations ont été indiquées par les professionnels comme représentatives du cœur du métier. Elles sont peu nombreuses et elles mobilisent les compétences-clés nécessaires à l'exercice du métier.

Le tableau suivant, extrait du référentiel professionnel, présente les SPS des emplois visés par le bac pro Aménagements paysagers.

Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon la nature des compétences qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Champs de compétences	Situations professionnelles significatives	Finalité
Organisation du travail dans une logique de chantier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail ➤ Vérification des dispositifs de sécurité et du respect de la réglementation ➤ Coordination du travail de l'équipe dans l'espace d'intervention ➤ Ajustement des activités en cours de travaux 	Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise.
Intervention sur le végétal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux de semis et de plantation ➤ Travaux d'entretien du végétal ➤ Mise en œuvre de méthodes de protection des végétaux 	Réaliser des opérations visant à garantir la croissance et le développement des végétaux dans le respect des consignes et de l'environnement.
Utilisation et entretien du matériel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite et manipulation du matériel et des outils nécessaires aux différents travaux ➤ Repérage des dysfonctionnements des matériels et outils ➤ Entretien et rangement des matériels, outils et équipements 	Optimiser les travaux prescrits en utilisant les différents matériels et équipements dans le respect de la réglementation et de la sécurité des biens et des personnes.
Intervention sur l'espace (hors végétal)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux de terrassement ➤ Réalisation des implantations ➤ Travaux de maçonnerie paysagère ➤ Montage, mise en place d'équipements ➤ Travaux d'entretien et de maintenance des installations et infrastructures 	Réaliser les opérations techniques permettant d'implanter ou d'entretenir les éléments non végétaux dans l'espace d'intervention en suivant les plans et indications fournies et en tenant compte des aléas.
Animation d'équipe et communication	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Relations avec les supérieurs hiérarchiques et les opérateurs ➤ Échanges avec les fournisseurs et les clients ➤ Transmission des consignes, informations, conseils aux membres de l'équipe de travail ➤ Régulation de l'équipe de travail 	Contribuer à créer des conditions de travail favorables au sein de l'entreprise et avec son environnement en développant la communication et le dialogue.

3. Les fiches compétences du Bac pro Aménagements paysagers

Liste des champs de compétences du Bac pro Aménagements paysagers

- 1. Organisation du travail dans une logique de chantier**
- 2. Intervention sur le végétal**
- 3. Utilisation et entretien du matériel**
- 4. Intervention sur l'espace**
- 5. Animation d'équipe et communication**

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, reproduite dans les pages suivantes.

1. Organisation du travail dans une logique de chantier

Situations professionnelles significatives

- ✓ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail
- ✓ Vérification des dispositifs de sécurité et du respect de la réglementation
- ✓ Coordination du travail de l'équipe dans l'espace d'intervention
- ✓ Ajustement des activités en cours de travaux

Finalité :

Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise

Responsabilité/ autonomie :

Le salarié est responsable de son équipe, de la réalisation des travaux qui lui sont confiés ainsi que de l'utilisation du matériel. Il coordonne les éléments nécessaires à la préparation, au déroulement et au suivi du travail et il participe simultanément à l'exécution des travaux.

Dans le cadre de l'organisation de son travail, il prend et transmet les consignes relatives à l'activité.

Il donne les informations nécessaires à la compréhension du travail et guide les collègues dans la réalisation de leurs tâches.

Il a une autonomie dans les prises de décisions qui relèvent du déroulement et de l'organisation de ses activités. En cas de dysfonctionnement majeur, il alerte un de ses supérieurs.

Il lui rend compte quotidiennement, par écrit ou par oral.

En matière de santé et sécurité au travail, l'organisation du travail est une des mesures de prévention à la charge de l'employeur. Le salarié doit respecter toutes les consignes s'y rapportant afin de préserver sa santé, celle des autres salariés et du public. Il doit en outre tenir compte de toutes les réglementations et des règles de bonnes pratiques visant au respect de l'environnement.

Environnement de travail :

La délimitation des fonctions exercées par le salarié dépend du type de structure (entreprise, collectivité, association...), de sa taille, du type d'activité, de son niveau de mécanisation...

Pour ses activités quotidiennes, le salarié travaille rarement seul mais plus souvent en équipe restreinte qu'il doit animer.

Sur le chantier, il doit faire preuve d'une capacité d'organisation pour répartir et enchaîner de façon cohérente les différentes activités, dans un souci de rentabilité, de sécurité et de protection de l'environnement.

Le salarié exerce son activité dans des espaces différents en fonction des chantiers à réaliser par l'entreprise.

Indicateurs de réussite :

Mise en œuvre des procédures et des consignes

Adaptation du mode d'organisation à la nature et aux contraintes du chantier ainsi qu'aux objectifs définis pour la période considérée

Productivité et qualité du travail

Remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Savoir-faire

Anticiper sur le déroulement d'un chantier pour préparer le matériel et les installations et raisonner son intervention

Reformuler des consignes

Repérer les contraintes et la configuration de l'espace de travail.

Identifier les risques encourus à son poste de travail et en tenir compte dans la préparation de son travail

Hiérarchiser et organiser les activités en fonction de la logique des travaux dans le cadre d'une intervention en équipe.

Rassembler les matériels, équipements, végétaux nécessaires au déroulement d'un chantier

Prendre en compte les conditions météorologiques

S'assurer quotidiennement du nettoyage et rangement du

Savoirs

Analyse des contraintes et risques liés à un espace de travail

Besoins en temps de travaux et principes généraux d'organisation du travail dans une entreprise du paysage

Postures permettant une économie de l'effort

Impact des activités sur l'environnement et précautions à prendre qui relèvent de l'organisation

Principaux risques professionnels relatifs au secteur professionnel et au poste de travail

Réglementation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail : principes généraux de la prévention des risques professionnels, démarche d'évaluation, droit de retrait du salarié

Méthodes d'organisation du travail d'une équipe

matériel et des outils et de l'élimination des déchets Lire un plan et situer les implantations Suivre (réception et contrôle) l'approvisionnement des fournitures liées à sa mission Vérifier la mise en sécurité de la zone d'intervention et du matériel utilisé Estimer le temps global nécessaire pour chaque opération Auto-évaluer son travail et rendre compte du travail fait Enregistrer des données en utilisant les outils de communication utilisés par l'entreprise	Gestion des approvisionnements Lecture d'un plan
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Suggérer une réunion de chantier Discerner les limites de son champ d'action	S'assurer de la compréhension et de l'application des consignes Faire preuve de réactivité face aux dysfonctionnements Être attentif aux risques liés à l'activité et se protéger en conséquence Faire preuve de rigueur dans le travail et les attendus Respecter les horaires et les temps de travaux prévus

2. Intervention sur le végétal

Situations professionnelles significatives

- ✓ Travaux de semis et de plantation
- ✓ Travaux d'entretien du végétal : irrigation, tonte, travail du sol, taille, fauchage, fertilisation, désherbage manuel...
- ✓ Mise en œuvre de méthodes de protection des végétaux

Finalité :

Réaliser des opérations visant à garantir la croissance et le développement des végétaux dans le respect de l'environnement, de consignes esthétiques et des normes et règles prévues.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié assure les travaux sur la base des consignes d'un chef de chantier, d'un conducteur de travaux ou directement du chef d'entreprise, qu'il transmet aux membres de son équipe. En cours de réalisation, il doit assurer, le plus souvent en autonomie, la cohérence et la complémentarité des différentes activités générées par le chantier, dans un souci d'efficacité et de sécurité. Il doit s'adapter au contexte rencontré tant technique que relationnel.

Le salarié peut décider du moment et de la nature des interventions.

Il s'informe et est informé des conséquences de son travail, et plus particulièrement du chantier, sur l'environnement (protection des eaux, érosion, biodiversité...).

En matière de taille, il est responsable de ses appréciations, coupes et interventions (réorientation, remplacement, restructuration).

En matière de protection des végétaux, il doit en référer à son supérieur avant d'agir.

Le chef d'équipe a un rôle important dans l'observation et la surveillance des végétaux. Il doit être attentif au développement du végétal, à son état de santé et être à même de détecter les anomalies et d'en faire part au responsable. Il doit en permanence être conscient qu'il fournit une prestation, en fonction d'une commande déterminée, en utilisant des moyens matériels et des techniques professionnelles.

Environnement de travail :

Il s'agit d'une activité de plein air soumise aux aléas climatiques et à la saisonnalité de certaines opérations. Le travail est réalisé le plus souvent en équipe restreinte. Si le travail repose essentiellement sur des aspects techniques, le salarié agit dans le cadre d'une activité de service qui implique souvent des situations de communication avec le client ou l'utilisateur.

Le salarié utilise, avec une fréquence variable selon les travaux, des matériels motorisés et des produits chimiques et/ou organiques. Les risques liés à l'utilisation de ces matériels et de ces produits sont plus ou moins élevés pour le salarié, les personnes qui l'entourent et l'environnement dans lequel il intervient. Le salarié doit respecter les règles de sécurité et la réglementation en vigueur. Dans tous les cas, les activités de coupe et de traitements phytosanitaires nécessitent en permanence une vigilance importante du fait des risques encourus et nécessitent le port d'équipements de sécurité appropriés.

Le travail en milieu urbain peut entraîner des risques spécifiques, en terme de sécurité notamment.

Indicateurs de réussite :

Organisation du travail (chronologie, durée...)

Qualité de l'entretien des végétaux (hauteur de tonte, découpe des bordures, régularité des tailles, remise en état des massifs, esthétique, propreté, état sanitaire...)

Qualité du développement des végétaux (taux de reprise, vitesse de croissance...)

Traitement des déchets du chantier (tri, évacuation, valorisation...)

Respect des règles d'utilisation des matériels, nettoyage et rangement

Utilisation des équipements de protection individuels (EPI) et des équipements de protections réglementaires pour les matériels

Respect du dosage des produits et des consignes d'application (aucune erreur)

Précision du réglage du pulvérisateur lors des traitements phytosanitaires

Respect des techniques de plantation

Réalisation du tuteurage et de la protection

Densité de l'engazonnement

Savoir-faire	Savoirs
<p>Préparer les végétaux à planter (mise en jauge, habillage)</p> <p>Effectuer les plantations d'arbustes ou d'arbres (ouverture des trous de plantation ; préparation, installation des plantations ; tuteurage, haubanage, colliers de protection, cuvette d'arrosage...)</p> <p>Effectuer les plantations d'un massif suivant le type de plants fournis : mottes, godets, plaques</p> <p>Effectuer un engazonnement par semis (préparation du lit de semences, répartition régulière de la semence manuellement ou mécaniquement, roulage)</p> <p>Effectuer un engazonnement par placage (mise en place et fixation des plaques, roulage)</p> <p>Identifier les risques encourus au cours des activités</p> <p>Respecter les règles de sécurité et les principes de protection de la personne</p> <p>Entretien des pelouses (découpe des bordures, arrosage, défouillage, roulage, aération par scarification, décompactage, sablage, terreautage, regarnissage...)</p> <p>Tondre des pelouses</p> <p>Effectuer les plantations sur végétaux non ligneux</p> <p>Tailler des végétaux arbustifs en massif et en haie (taille de formation, taille d'entretien courant, taille des haies ou de formes spécifiques)</p> <p>Arroser (un gazon, des plantes à massif, des arbustes...)</p> <p>Effectuer le travail du sol, manuellement (découpe, bêchage, griffage, binage, sarclage, désherbage...) ou avec du matériel motorisé</p> <p>Effectuer l'apport d'amendements et d'engrais sur gazons, massifs de végétaux non ligneux, arbustes en massifs et en haies</p> <p>Effectuer les soins aux végétaux : préparer les produits (dilution, mélange) en suivant les consignes et réaliser l'application</p> <p>Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux traitements phytosanitaires (pulvérisateurs...)</p> <p>Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux travaux de taille et d'élagage (différents types de sécateurs, tronçonneuses, tailleuses, broyeur de branches...)</p> <p>Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux travaux de propreté (souffleuses à feuilles, ramasse-feuilles...)</p> <p>Préparer les mélanges nécessaires au fonctionnement des moteurs thermiques</p> <p>Effectuer le réglage des appareils</p> <p>Repérer des gestes inappropriés et les corriger</p>	<p>Notions de biologie et physiologie des végétaux utilisés en travaux paysagers</p> <p>Catégories d'amendements et d'engrais et principaux rôles</p> <p>Principaux ennemis, symptômes et/ou dégâts</p> <p>Notions de contrôle visuel et de seuil d'intervention</p> <p>Principaux moyens de prévention et de lutte correspondants</p> <p>Bases de calcul (proportionnalité, surface, volumes...)</p> <p>Règles de sécurité et connaissance des EPI adaptés aux travaux</p> <p>Risques de l'activité pour la sécurité, la santé et l'environnement</p> <p>Procédures d'hygiène et de protection de l'individu</p> <p>Nature et rôle des opérations à réaliser après traitement : vidange du fond de cuve, nettoyage du pulvérisateur, gestion des effluents, des emballages...</p> <p>Caractéristiques des matériels nécessaires aux travaux d'entretien</p> <p>Particularités et exigences pédoclimatiques des plantes</p> <p>Besoins en eau (relations sol – plante – climat)</p> <p>Impact de l'arrosage sur l'évolution du végétal</p> <p>Impact des arrosages sur l'environnement (ressources en eau...)</p> <p>Exigences techniques de mise en place des différents végétaux</p> <p>Types de sol et substrats</p> <p>Accessoires de plantation (matériel de tuteurage, d'haubanage, de protection du tronc, de protection du sol, d'irrigation individuelle, de paillage des plantes...) : fonction, propriétés, caractéristiques</p>

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier une anomalie ou une situation critique concernant l'état sanitaire du végétal et l'impact sur son développement pour agir à bon escient : transmettre l'information ou intervenir selon le cas</p> <p>Savoir mettre le végétal en valeur</p> <p>Avoir le geste juste en général – et au niveau de la taille en particulier</p> <p>Maîtriser les gestes professionnels permettant une rapidité et une régularité d'exécution compatibles avec la préservation de son intégrité physique et de sa santé à long terme</p> <p>Adapter sa pratique à des situations différentes</p> <p>Apprécier l'état du terrain et adapter son intervention en conséquence</p>	<p>Prendre le temps de l'observation</p> <p>Auto-évaluer les résultats de son travail (aspect visuel, esthétique...)</p> <p>Identifier les risques encourus pendant les activités</p> <p>Appliquer constamment les principes de prudence, de respect de soi et des autres, et du matériel pendant son travail</p> <p>Veiller à la précision et au soin des gestes</p> <p>Signaler rapidement des anomalies ou des dysfonctionnements observés</p>

3. Utilisation et entretien du matériel

Situations professionnelles significatives

- ✓ Conduite et manipulation du matériel et des outils nécessaires aux différents travaux
- ✓ Repérage des dysfonctionnements des matériels et outils
- ✓ Entretien et rangement des matériels, outils et équipements

Finalité :

Optimiser les travaux prescrits en utilisant les différents matériels et équipements dans le respect de la réglementation et de la sécurité des biens et des personnes.

Responsabilité / Autonomie :

En préalable à toute utilisation d'engins et matériels, le salarié doit évaluer les facteurs de risques générés par leur conduite et leur utilisation et respecter les règles de sécurité. Il travaille sous l'autorité d'un chef de chantier mais il possède un degré d'autonomie important dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Cette autonomie est principalement liée à ses compétences dans le domaine de la mécanique.

Il veille à sa propre sécurité, à celle des personnes travaillant avec lui ainsi qu'à celle des biens, équipements et installations présents sur le chantier. Il veille à ne pas mettre en danger des personnes extérieures au chantier.

Il a la responsabilité du contrôle et de l'entretien quotidien de son engin et/ou matériel et peut, suivant les engins et les types d'entreprises, assurer la maintenance de premier niveau.

Environnement de travail :

Selon les besoins de l'entreprise et les exigences du chantier, dans le respect des réglementations en vigueur et après avoir obtenu l'autorisation de conduite, le salarié conduit et/ou utilise différents matériels et engins :

- mini-tracteur avec des outils portés ou semi portés (benne, rotavator, herse, épierreuse, décompacteur, épandeur...);
- matériels nécessaires à la mise en place de gazon (décompacteur de sol; fraise; herse rotative; engazonneuse...);
- mini-chargeur : charger de la terre ou des matériaux, transporter des végétaux, niveler, régaler une couche de matériau, décaisser
- mini-pelleteuse : décaisser; réaliser une tranchée, un trou de plantation; arracher une souche; effectuer un curage, un nivelage
- mini-chargeuse-pelleteuse...

Il utilise et/ou conduit ces matériels et engins seul mais son activité est intégrée au sein d'une équipe.

Il peut être amené à travailler à l'atelier où il assure le contrôle et/ou la maintenance de 1^{er} niveau des matériels et/ou engins utilisés.

Indicateurs de réussite :

Pertinence du choix des outils et matériels utilisés

Utilisation des carburants et lubrifiants appropriés

Adaptation du régime du moteur de l'engin et de la vitesse d'avancement

Utilisation des équipements de protection individuels (EPI) et des équipements de protections réglementaires pour les matériels

Régularité du travail, respect des consignes et du temps.

Respect des règles : sécurité, consignes d'utilisation des matériels, code de la route...

Savoir-faire	Savoirs
<p>Charger et décharger le matériel en sécurité (utilisation de rampes si nécessaire, arrimage sur le camion ou la remorque...)</p> <p>Atteler le matériel (mise en place de la prise de force, vérification des protections et branchements électriques et hydrauliques)</p> <p>Vérifier le Poids Total Roulant Autorisé</p> <p>Conduire un mini tracteur avec des outils portés ou semi-portés (benne, rotavator, herse, épierreuse, décompacteur, épandeur...)</p> <p>Utiliser les matériels nécessaires à la mise en place de gazon (décompacteur de sol, fraise, herse rotative, engazonneuse...)</p> <p>Utiliser un mini-chargeur : charger de la terre ou des matériaux, transporter des végétaux, niveler, régaler une couche de matériau, décaisser</p> <p>Utiliser une mini-pelleteuse : réaliser une tranchée, un trou de plantation ; arracher une souche ; effectuer un curage, un nivelage ; décaisser</p> <p>Utiliser une mini-chargeuse-pelleteuse</p> <p>Vérifier la mise en sécurité des matériels et installations</p> <p>Appliquer constamment les principes de prudence, de respect de soi et des autres, et du matériel pendant son travail</p>	<p>Notions de mécanique, circuits hydrauliques et pneumatiques</p> <p>Notions de physique et risques liés à l'utilisation des matériels : équilibre, centre de gravité</p> <p>Réglementation relative à la conduite des engins</p> <p>Notions sur la réglementation en matière de protection des personnes et de l'environnement</p> <p>Notions de base en mathématiques (proportions, volumes)</p> <p>Notion de densité</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Manier les engins avec habileté et sûreté dans les situations difficiles</p> <p>Apprécier la globalité du chantier pour adapter son intervention</p> <p>Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants et /ou réparer en autonomie</p> <p>Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements (au bruit, à la vue...)</p>	<p>Etre en permanence vigilant aux règles de sécurité et de prévention des risques professionnels</p> <p>Faire preuve de rigueur dans les vérifications et les contrôles du matériel</p> <p>Faire preuve de rigueur et de méthode dans le travail demandé et dans le respect des consignes</p>

4. Intervention sur l'espace

Situations professionnelles significatives

- ✓ Travaux de terrassement
- ✓ Réalisation des implantations : niveaux, traçage, piquetage...
- ✓ Travaux de maçonnerie paysagère
- ✓ Montage et mise en place d'équipements : pose de clôtures, portails, éléments décoratifs, arrosage...
- ✓ Travaux d'entretien et de maintenance des installations et infrastructures

Finalité :

Réaliser toutes les opérations techniques permettant d'implanter ou d'entretenir les éléments non végétaux dans l'espace d'intervention, en suivant les plans ou les indications fournis et en tenant compte des aléas rencontrés.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié assure les travaux sur la base des consignes d'un chef de chantier, d'un conducteur de travaux ou directement du chef d'entreprise, il les transmet aux membres de son équipe. En cours de réalisation il doit assurer, le plus souvent en autonomie, la cohérence et la complémentarité des différentes activités générées par le chantier dans un souci d'efficacité et de sécurité. Il doit s'adapter au contexte rencontré tant technique que relationnel. Il s'informe et est informé des conséquences de son travail et plus globalement de l'impact du chantier sur l'environnement (protection des eaux, érosion, biodiversité...).

Le salarié peut décider du moment et de la nature des interventions. Il est responsable de l'entretien courant du matériel qu'il utilise.

Le salarié reçoit des consignes précises sur les travaux à réaliser en général sous forme de plan. Il est rarement seul pour effectuer toutes les interventions.

Son expérience et l'organisation du travail dans l'entreprise ou la collectivité peuvent lui conférer une grande autonomie dans la conduite des activités, mais toujours sous la responsabilité de son supérieur.

Environnement de travail :

Activité de plein air soumise aux aléas climatiques et à la saisonnalité de certaines opérations. Le travail est réalisé le plus souvent en équipe restreinte. Si le travail repose essentiellement sur des aspects techniques, le salarié agit dans le cadre d'une activité de service qui implique souvent des situations de communication avec le client ou l'utilisateur.

Le salarié utilise, avec une fréquence variable selon les travaux, des matériels motorisés et des produits chimiques et/ou organiques. Les risques liés à l'utilisation de ces matériels et de ces produits sont plus ou moins élevés pour le salarié qui doit respecter les règles de sécurité et la réglementation en vigueur.

L'usage des engins de terrassement est quasiment indispensable et peut être rendu particulièrement délicat, voire dangereux, lorsqu'il est utilisé en zone très aménagée et avec de nombreux réseaux.

Le travail réalisé en milieu urbain peut entraîner des risques spécifiques.

Indicateurs de réussite :

Planéité, pente des dallages...

Étanchéité des raccords

Régularité du travail et respect des consignes

Communication sur les observations effectuées

Choix et utilisation des outils et matériels en fonction des contraintes du chantier

Organisation de son activité

Respect des procédures de montage des matériels

Précision des mesures, réalisation de l'autocontrôle du travail

Respect du matériel et des engins utilisés

Savoir-faire	Savoirs
<p>Lire un plan Réaliser les implantations : traçage, piquetage Réaliser en sécurité l'ouverture et le rebouchage de tranchées, de fosses, de trous... Réaliser les travaux de préparation du sol (participation aux travaux en vue de la mise en place des réseaux divers, mise en place de terres, fond de forme, décompactage, nivellement, mais aussi façon culturale, amendements, engrais...) Utiliser un motoculteur Assembler suivant un plan les éléments d'un réseau : raccords, filtres, vannes... Poser les réseaux (hors arrosage), les bordures... Réaliser les dallages et les pavages Installer des équipements de parcs et de jardins (mobilier, clôtures...) Réaliser un scellement Identifier les risques encourus au cours des activités Respecter les règles de sécurité et les principes de protection de la personne Repérer des gestes inappropriés et les corriger</p>	<p>Caractéristiques du sol en tant que support d'éléments inertes. Rôle du drainage Caractéristiques des matériaux utilisés pour la maçonnerie paysagère, les surfaces minérales, les réseaux divers, les clôtures, portails, éléments décoratifs... Notions de base sur la conception d'un réseau Normes et réglementations liées aux réseaux Notions de base en mathématiques</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Repérer une situation critique et transmettre l'information et/ ou proposer une solution Prendre l'initiative de l'intervention à réaliser au vu des observations effectuées Apprécier l'état du terrain et adapter son intervention en conséquence. Maîtriser les gestes professionnels avec une rapidité et une régularité d'exécution compatible avec la préservation de son intégrité physique et sa santé à long terme Adapter la conduite en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel ou de dégâts sur le végétal Réaliser la totalité de la mise en place en autonomie</p>	<p>Veiller à la précision et au soin des gestes Appliquer constamment les principes de prudence, de respect de soi et des autres, et du matériel pendant son travail Signaler rapidement des anomalies ou des dysfonctionnements observés Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir Faire preuve de rigueur dans les contrôles visant à garantir sa sécurité, celle du matériel des autres personnels et du public</p>

5. Animation d'équipe et communication

Situations professionnelles significatives

- ✓ Relations avec les supérieurs hiérarchiques et les opérateurs : fiche de travaux, signalement des dysfonctionnements...
- ✓ Echanges avec les fournisseurs et les clients
- ✓ Transmission des consignes, informations, conseils aux membres de l'équipe de travail
- ✓ Régulation de l'équipe de travail

Finalité :

Contribuer à créer des conditions de travail favorables au sein de l'entreprise et avec son environnement en développant la communication et le dialogue.

Responsabilité/autonomie :

On attend du salarié qu'il établisse des relations et mette en œuvre une communication efficace, à partir des informations qu'il reçoit et de ses observations. Il connaît le périmètre de ses responsabilités et ses marges d'initiative. Dans sa communication externe, il véhicule l'image de l'entreprise.

Environnement de travail :

Le salarié travaille dans le cadre d'une entreprise paysagiste ou d'une collectivité territoriale. Il exerce son activité sous l'autorité d'un chef de chantier, d'un conducteur de travaux ou directement du chef d'entreprise. L'organisation du travail varie selon la taille et le type d'organisme employeur. Le salarié anime, le plus souvent, une équipe de 2 à 3 personnes, et il relaie les consignes reçues du chef d'équipe. Il transmet toutes les informations nécessaires au fonctionnement de l'activité de façon ascendante et descendante. Si son activité comporte une grande part de technique, il ne doit pas perdre de vue qu'il doit conseiller et guider le travail des membres de l'équipe. En externe, il agit dans le cadre d'une activité de service qui implique des situations de communication avec le client ou l'utilisateur.

Indicateurs de réussite :

Rapidité dans la prise en compte des consignes
Régularité et qualité des échanges avec les interlocuteurs principaux
Qualité et fiabilité des informations consignées ou restituées
Propreté et présentation des documents en fonction de leur usage
Respect des codes de communication

Savoir-faire	Savoirs
<p>Animer le travail d'une équipe en la motivant et en développant un esprit d'équipe Anticiper les conflits des personnes Réguler le travail d'une équipe par une information et une communication adaptées S'exprimer oralement de façon claire et précise Formaliser une appréciation sur les compétences des opérateurs dans le travail Communiquer dans un langage adapté à son interlocuteur Sélectionner les informations reçues par rapport à la diffusion Ecouter l'autre Restituer une information en la reformulant Rendre compte de son activité et de celle de son équipe Partager ses observations, demander des explications, rechercher des informations complémentaires Repérer et signaler les situations inhabituelles ou les anomalies en fonction de leur gravité estimée Guider et conseiller les membres de l'équipe Appliquer les règles fondamentales de la communication dans l'entreprise Appliquer les codes de la communication sociale Présenter l'entreprise et sa fonction dans l'entreprise</p>	<p>Techniques de base de la communication Techniques d'animation d'une équipe Bases de la communication dans une situation commerciale Bases lexicales et grammaticales de l'expression écrite Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Bases du fonctionnement d'une entreprise paysagère, d'une collectivité territoriale, d'une association, leurs caractéristiques en termes d'organisation et de systèmes d'information Sources du droit : code du travail, conventions collectives...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Rédiger un compte rendu d'activités synthétique et le présenter à un groupe</p>	<p>Garder le contrôle de soi Faire preuve de rigueur Adapter son attitude et son langage à différentes situations et différents types d'interlocuteurs Etre réceptif et ouvert au dialogue</p>